

R. 19. Apr. 1656.

Monsieur mon frere.

[Huygens en Le Draumont zijn te Brussel  
100 & schijnt het sake van een verhoging van  
het huis van Orange tegen den Graaf van Henjien. De  
brief begint met een klagt over Draumont,  
die sich de houding geeft, als of hy te Brussel  
alles alleen doet.]

altesjt de gheachte Prinses

Pour les lettres de creance le Gueffes nous dit  
que jamais les deputes par cidevant ont eu  
lettres de creance et soustient fort et ferme qu'illes  
ne sont necessaires. Consideres le peu de pouvoirs  
que nous avons pour ranger cest homme à son  
devoir. Les principes sont entrecelz de luy  
comme je croy et je voy qu'il partage nostre  
conseil et par la division fait des uns que des  
autres il gouverne la barque. — Consideres  
nostre petite courne, comme elle est composee  
sans ordre et reglement, qui soit deusement  
observee, et jugez si nous sommes capables de  
tenir S. A. — Et mes estudes et occupations  
Que je ne parle de mon indisposition et de mes  
trouës domestiques, ayut une fille malade sans  
esperance de reconvalence. c'est Joanne la  
troisième) ne s'amuse point pour autres maï,  
trouvant en conversation avec cest homme tout enfle  
d'arrogance et bouffi d'orgueil. Nous sommes  
quasi au bout de la semaine sainte et la S.  
Cene requiert de nous une disposition convenable  
au S. mystere et je prie Dieu de nous en faire  
la grace. A quy je me voy prepare et vous diray  
en abbaye que M<sup>rs</sup> Ma<sup>l</sup> et Gilbert sont venu  
ici de thestat pour avoir quelque aide et support  
en leur persequition. Si vous pouvez donner et mesager  
l'esprit de ces Messieurs des Finances et du Conseil  
d'estat pour obtenir une suspension des procedures  
destorie que le tout se pourroit ajuster commode-  
ment de l'une ou de l'autre facon.

[Wie het volgende blyft, dat het proces tegen  
de mannen van thestat gevoerd werd, omdat zij

aan de bevelen der raadsliden van Brantje, in  
 plaats van aan die van L. M. - den koning van  
 Spanje of den Dentschen Keizer, gehoorend hadden.  
 Mr. Marsaen had een Te stemmen willen, laten zingen  
 en indien de priester te Hersthal dit niet deed  
 gedreigd had, daarvoor een herromden geestelijken  
 te laten overkomen. Het huis van Brantje bevestigt  
 dat in 1656 nog reys op de heylighheid Hersthal  
 te hebben; maar die heylighheid was door Brantje  
 te het verdrag van 7 December 1644; aan den koning  
 van Spanje afgegaan (Wigulfort, p. 232)  
 [Ik kan dit niet oorsambangen. Gewoog dat Huygens  
 in deze zaak moete had.]

Le Haye 14 d' <sup>april</sup> ~~Janu~~ 1656.

De de Willkens.

An 27 Apr. 1656 Pray.

Buytenveld Johan van Gent, in 1666  
 door de Witte lot Gouverneur van Orlem III  
 aangesteld. schelkema 368. Orlem Indien  
 II 139.

Is dit nog de 74e page Remonstrati?  
 Breede II 142

La Haye le 24 Avril 1656.

Monsieur mon frere,

Faisant estat que ma lettre vous aura este  
 rendue en laquelle je vous promettais de parler à  
 Mr le Baron de Gent je vous fais escrire pour  
 vous dire que vous avez raison d'en estre tres  
 satisfait comme plus particulièrement vous serez  
 adverti par Mr. votre frere auquel j'ay raconte  
 toute l'histoire par le menu. J'entendray sa  
 bienveillance par tous les moyens que je pourray  
 et tenteray de penetrer les desirs de Mr. de  
 Remonstrati, lequel semble mettre la cime de  
 sa felicite à conserver les bonnes graces de  
 Mr. le pensionnaire et l'Hollande. Par le desir  
 de Mr. de Gent je suis persuade que l'acte passera  
 et peut estre cette année devant qu'on se mette  
 en chemin pour l'Espagne. Car il n'a aucune  
 lumiere de ceux ou de celuy qui l'accompagnera  
 en cest Ambassade. et j'estime que ceux de Hollande  
 craignent d'offenser Mr. le procureur s'ils  
 poursuivent leur pointe à cest heur, qu'il y a  
 rupture avec l'Espagne et quelque crise de  
 grand mouvement, ayant si longuement reculé